



MEMENTO

« LES OUTILS NUMÉRIQUES AU SERVICE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ LIBÉRAUX EN BRETAGNE »



LES SYSTÈMES D'INFORMATION ET LA TÉLÉMÉDECINE, DE QUOI PARLE-T-ON ?

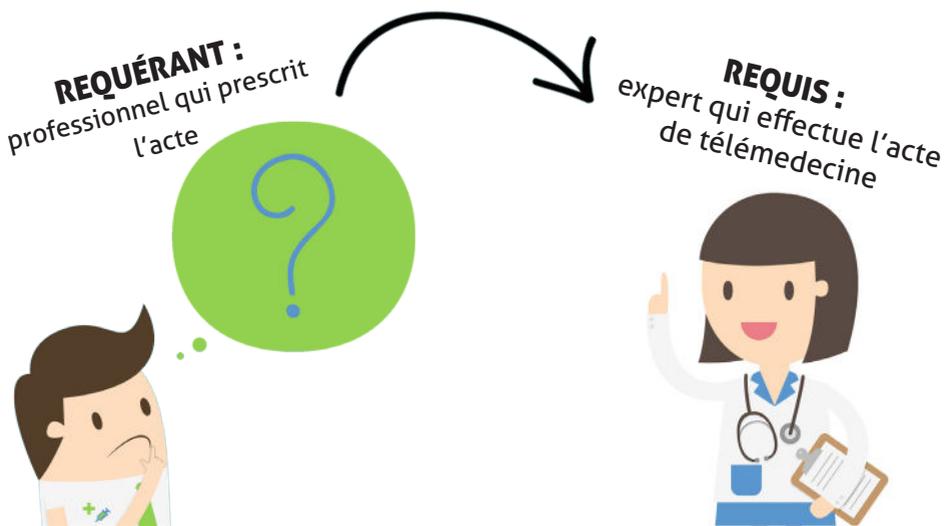
Les **Systèmes d'Information** (SI) permettent aux différents acteurs de transmettre des informations et de communiquer grâce à un ensemble de ressources matérielles, humaines et logicielles. Le SI vise à **faciliter la communication entre les professionnels de santé** libéraux, au sein d'une même structure ou entre plusieurs structures de soins. Cela implique qu'il doit être utilisé de manière large pour exploiter l'ensemble de ses fonctionnalités comme le recueil et le stockage de données.

La **télémédecine** est une forme réglementée de pratique médicale. Elle est définie dans la loi Hôpital Patients Santé et Territoires de 2009 (loi HPST) et dans le Code de la Santé Publique comme : « *une pratique médicale à distance mobilisant des technologies de l'information et de la communication (TIC)* ».

La télémédecine ne se substitue pas aux pratiques médicales mais est un complément de réponse aux enjeux d'accès aux soins. Elle doit également s'inscrire dans un projet médical et nécessite des outils sécurisés, qui communiquent avec les logiciels métiers comme la messagerie sécurisée, une plateforme dédiée.

Le déploiement de la télémédecine permet :

- Un meilleur accès aux soins pour les patients et leur évite des déplacements (par exemple pour les personnes en perte d'autonomie, à mobilité réduite)
- Un accès simplifié et rapide à des avis spécialisés (dermatologie, psychiatrie, gériatrie...)
- Une meilleure coordination des soins et une meilleure organisation sur certaines spécialités et sur des actes précis.
- Une amélioration de l'accès aux soins dans les régions à basse densité médicale



LES ACTES DE TELEMEDECINE

La **TÉLÉCONSULTATION** constitue un acte réalisé en présence du patient, qui dialogue avec le professionnel de santé à distance requis grâce aux technologies de l'information et de la communication (téléphone, visioconférence, messagerie sécurisée...) et en présence d'un professionnel de santé.

La **TÉLÉEXPERTISE** est un avis médical apporté par un professionnel de santé situé à distance à partir d'éléments d'information fourni par le requérant. L'acte de téléexpertise se décrit comme un échange entre deux ou plusieurs professionnels de santé (souvent médecins spécialistes) qui arrêtent ensemble un diagnostic sur la base de données cliniques, radiologiques, biologiques, etc.

Lorsqu'un professionnel de santé assiste à distance un professionnel de santé réalisant un acte médical ou chirurgical, il s'agit de **TÉLÉASSISTANCE**.

La **TÉLÉSURVEILLANCE** médicale découle de la transmission et de l'interprétation d'indicateurs cliniques, radiologiques, biologiques recueillis par le patient ou par le professionnel de santé via des objets connectés. L'interprétation de ces données peut conduire à une intervention auprès du patient.

Les échanges quotidiens entre professionnels de santé peuvent être considérés comme de la **TÉLÉCOORDINATION** : une application mobile de messagerie sécurisée instantanée peut illustrer cette pratique.



ET EN BRETAGNE ?

ESPACE NUMÉRIQUE RÉGIONAL DE SANTÉ



Service télécom:
réseau très
haut débit

GWALENN : *SI parcours et coordination, gestion des cas*

- Guichet d'orientation
- Dossiers coordination
- Dossiers structures
- Portails professionnels et patients

COORDINATION

STERENN

- Téléconsultation
- Téléexpertise
- Adressage de demandes

RUBIS

- Téléimagerie

TÉLÉMEDECINE

SI structures tierces

- SI ESSMS
- SI MSP
- SI GHT
- SI H
- Domicile ...

ANNUAIRE RÉGIONAL ROR

MESSAGERIE SÉCURISÉE

IDENTITÉ PATIENT

ÉCHANGES PARTAGES ET RESSOURCES

SNAC

Services Numériques d'Appui à la Coordination

SNAC est un **appel à projets** lancé par la DGOS auprès des ARS en 2017.

COMMENT ÇA MARCHE ?

L'objectif de SNAC est de répondre à la demande de développement et de déploiement des services numériques en appui à la coordination des parcours, en cohérence avec la stratégie régionale sur les services numériques et en capitalisant sur les expériences Territoire de Soins Numériques (TSN).

QUELLE UTILISATION ?

Le SNAC va s'appuyer sur des services socles tels que le ROR, la messagerie sécurisée, l'identité patient, les annuaires professionnels, mais également des services de gestion du parcours du patient et de la coordination (portail professionnel, agenda partagé, dossiers de coordination). Dans ce sens, SNAC va englober l'outil GWALENN dans sa dimension de coordination et de guichet d'orientation.

Nous vous proposons un tour d'horizon des outils régionaux numériques et des applications mobiles à destination des professionnels de santé libéraux

Le Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) e-Santé Bretagne, promeut, pilote et coordonne les projets mutualisés qui permettent des échanges numériques entre tous les professionnels de santé.

Ainsi, le GCS accompagne **les projets numériques en santé** et propose un bouquet de services en télémédecine, des services pour les infrastructures ou encore à destination des professionnels. En ce sens le GCS e-Santé est l'interlocuteur privilégié pour la mise en oeuvre des projets numériques

OBJECTIF MOBILITÉ AVEC LES URPS

Faciliter la coordination clinique de proximité grâce au développement et à l'utilisation d'une **application mobile sécurisée permettant d'effectuer des actes de télémédecine avec une fonction de discussion instantanée** est le projet porté par le Copil inter-URPS.

L'objectif est de mettre à disposition des équipes de soins primaires **bretonnes** un outil mobile et sécurisé facilitant la communication autour des patients sur des thématiques identifiées.

Des expérimentations seront lancées dans 4 territoires avec des équipes pilotes pour tester différentes solutions et retenir celle qui correspondra le plus aux besoins des professionnels de santé.

Une partie du projet ayant été sélectionnée par l'ARS Bretagne lors de l'appel à projet Télémédecine 2017, le déploiement d'une solution mobile (proposée par MAINCARE) va donc s'effectuer sur des équipes identifiées dans le Finistère, avec l'appui du GCS e-Santé.



TYPE D'OUTIL : Plateforme de télémédecine accessible en ligne

**MISE EN OEUVRE
OPÉRATIONNELLE :** Mars 2015

PAR QUI ? INOVELAN et  **E-Santé**
BRETAGNE

COMMENT ÇA MARCHE ?

La plateforme STERENN est structurée comme un centre de services et permet aux professionnels de santé d'**échanger de manière sécurisée** : de la préparation de l'acte de télémédecine jusqu'à la diffusion du compte-rendu.

Les différentes fonctionnalités proposées sont :

- *Gestion des demandes
- *Planification des rendez-vous en téléconsultation
- *Création d'un télé-dossier,
- *Échanges d'images,
- *Archivage des données médico-légales relatives aux actes de télémédecine,
- *Accès à un service de visio-conférence

QUELLE UTILISATION ?

La plateforme STERENN est une mise à disposition des professionnels de santé des outils nécessaires pour **assurer des actes de téléconsultation et de télé-expertise**.

Depuis le lancement de la plateforme en 2015, 1139 actes ont été terminés et 679 patients suivis. 54 structures et 43 professionnels de santé libéraux ont été requérants et 17 professionnels ont été requis.

QUELLES PERSPECTIVES ?

Le marché actuel de la plateforme STERENN va arriver à échéance en juillet 2019, à ce titre des groupes de travail ont été constitués pour recueillir les nouveaux besoins fonctionnels et techniques. A terme, la plateforme STERENN devrait être accessible depuis le portail ENRS « télésanté Bretagne ».

Une application mobile est en cours de développement par MAINCARE et sera expérimentée dans les 3 équipes du Finistère retenues lors de l'appel à projets Télémédecine 2017.



TYPE D'OUTIL : Plateforme au service des dispositifs de coordination

MISE EN OEUVRE

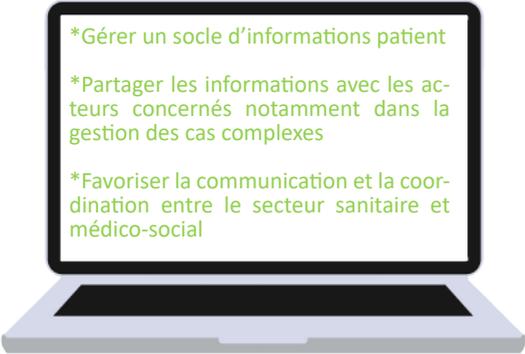
OPÉRATIONNELLE : prévue en juin 2018, en production auprès des équipes pilotes depuis mars 2018

PAR QUI ? MEDIALIS et 

COMMENT ÇA MARCHE ?

Gwalenn est une solution d'échange d'informations autour de la **gestion du parcours patient, entre professionnels de santé et structures de coordination.**

Cet outil relevant du système d'information qualifié de « Parcours et Coordination » permet de :

- 
- *Gérer un socle d'informations patient
 - *Partager les informations avec les acteurs concernés notamment dans la gestion des cas complexes
 - *Favoriser la communication et la coordination entre le secteur sanitaire et médico-social

QUELLE UTILISATION ?

A destination des structures de coordination (PTA, Réseaux de santé spécifiques, MAIA, CLIC, HAD, etc.) et des équipes de soins, cet outil permettra de réaliser du **repérage, de l'orientation et de la coordination au bénéfice de la personne** afin de fluidifier son parcours de santé.

Ce dispositif doit faciliter les échanges entre les acteurs participant à la prise en charge des patients. Le résultat attendu est avant tout une meilleure efficacité dans la prise en charge coordonnée des patients.

QUELLES PERSPECTIVES ?

Gwalenn est en production auprès des équipes pilotes identifiées, jusqu'à sa mise en service généralisée prévue en juin 2018 et sera accessible depuis l'ENRS « télésanté Bretagne ».



Echange d'images médicales
e Sante Bretagne

TYPE D'OUTIL : Service de télé-imagerie

**MISE EN OEUVRE
OPÉRATIONNELLE :** 2011

PAR QUI ? ETIAM, SIB et  e-Santé
BRETAGNE

COMMENT ÇA MARCHE ?

RUBIS (Réseau Breton d'Imagerie en Santé) permet aux établissements de la région Bretagne :

*D'effectuer des échanges sécurisés d'images médicales entre les établissements publics ou privés

*D'adresser des demandes d'expertise médicale et des examens vers les sites référents

*D'effectuer des télédiagnostics à partir d'examens télétransmis.

comme la radiologie mais aussi la neurochirurgie. Il dispose de passerelles interrégionales qui permettent aux établissements de santé de solliciter des avis au-delà du territoire breton.

QUELLE UTILISATION ?

26 établissements bretons utilisent les services de RUBIS. Chaque année, plus de 49 000 dossiers transitent par ce service. Concernant les professionnels de santé libéraux, les radiologues peuvent être amenés à être associés à RUBIS .

QUELLES PERSPECTIVES ?

Une deuxième version est prévue afin d'améliorer les différentes fonctionnalités pour permettre des services d'échange, de partage, de télé-expertise, de télé-radiologie et de dosimétrie. RUBIS sera intégré dans l'ENRS «télé-santé Bretagne» et à terme être interopérable avec les autres outils disponibles.

Le Centre Régional Breton d'Expertise Neuroradiologie (CREBEN) s'appuie sur RUBIS dans un mode étendu pour proposer une **expertise neuroradiologique à distance** dans les 15 minutes pour les urgences et dans les 6 heures pour les examens non urgents, ceci 24h/24 et 7j/7. RUBIS est adaptable aux besoins spécifiques à certains domaines médicaux



Répertoire Opérationnel des Ressources Bretagne

TYPE D'OUTIL : Répertoire informatique détaillé et mis à jour en permanence de toute l'offre de soins régionale

MISE EN OEUVRE OPÉRATIONNELLE : en 2018 et offre ambulatoire prévue en 2019

PAR QUI ? PLÉIADES et  e-Santé
BRETAGNE

COMMENT ÇA MARCHE ?

Le ROR est un outil informatique dynamique et partagé, contenant les données détaillées des **ressources dans les structures, alimentées et actualisées par les professionnels de santé** eux-mêmes.

Les enjeux stratégiques du ROR sont les suivants :

- *Faciliter l'orientation des patients
- *Proposer une information complète de l'offre de soins régionale sans cloisonnement entre la ville et l'hôpital,
- *Améliorer et uniformiser la qualité de l'information
- *Mettre en valeur l'offre de soins des acteurs,
- *Répondre à des situations de crises

QUELLE UTILISATION ?

L'outil est destiné aux **professionnels de santé pour orienter les patients**.

Son objectif est de proposer une information exhaustive de l'offre de soins régionale et extrarégionale, sans cloisonnement entre la ville et l'hôpital, sur les champs du sanitaire, du médico-social et à terme du social.

QUELLES PERSPECTIVES ?

En 2018 la priorité est donnée à l'ensemble des structures sanitaires pour les doter du ROR, mais également de prendre en compte les projets locaux impactés par le ROR (PAERPA, sites pilotes de l'instruction SNAC « Services Numériques d'Appui à la Coordination »).

Le démarrage de la généralisation vers l'offre médicosociale, social et l'ambulatoire devrait s'opérer courant 2019.



TYPE D'OUTIL : Plateforme de coordination des professionnels de santé autour de la prise en charge médicamenteuse

MISE EN OEUVRE OPÉRATIONNELLE : Prévues en 2018

PAR QUI ? MaPUI Labs

COMMENT ÇA MARCHE ?

La plateforme numérique Hospiville permet de recouper rapidement les informations de prise de médicament du patient.

L'objectif est de **coordonner la prise en charge médicamenteuse des patients** dans leurs parcours de soins entre la ville et l'hôpital.

QUELLE UTILISATION ?

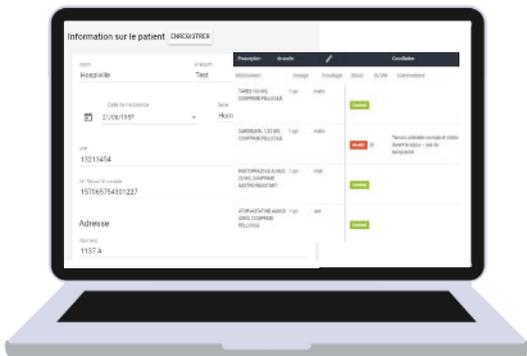
La plateforme s'adresse à tous les professionnels de santé et met à disposition différents outils :

- Un **carnet de soins pharmaceutique** récupérant les informations administratives (médecin traitant, officine...) et physiopathologiques pour établir un suivi et partager l'information avec les professionnels identifiés.
- Des **outils de conciliation médicamenteuse** pour réduire les erreurs et partager plus efficacement l'information.

Il existe par ailleurs la possibilité de partager des documents ainsi que de générer des statistiques pour les pharmacies cliniques.

QUELLES PERSPECTIVES ?

En 2017 ont eu lieu les premiers développements pour l'hospitalier. En janvier 2018, l'entreprise MaPUI a terminé sa première levée de fonds de 500.000€ pour notamment ouvrir la plateforme aux professionnels libéraux.





Le professionnel de santé à proximité

TYPE D'OUTIL : Plateforme régionale de mise en relation des établissements de santé avec les IDEL

**MISE EN OEUVRE
OPÉRATIONNELLE :** Novembre 2017

PAR QUI ? IDELYO et



COMMENT ÇA MARCHE ?

L'objectif principal d'Inzee.Care est de participer au **décloisonnement entre la ville et l'hôpital** mais aussi fluidifier les parcours patients, **faciliter les sorties d'hospitalisation**.

La plateforme va permettre de disposer d'un répertoire actualisé des IDEL sur un territoire donné avec, pour chacun d'eux :

- Un profil de prise en charge,
- Les disponibilités de l'IDEL,
- Les types de soins qu'il est susceptible de prendre en charge en temps réel et qu'il peut changer en fonction de sa charge de travail.

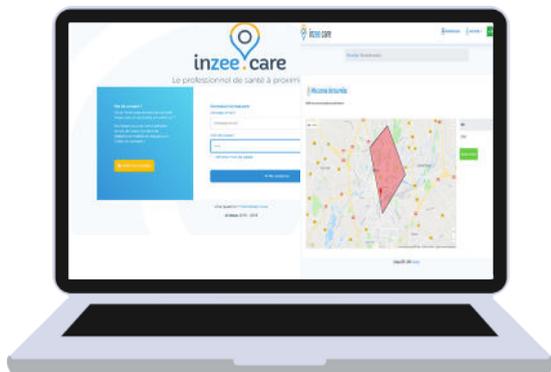
QUELLE UTILISATION ?

Grâce à un algorithme développé par l'Ecole Centrale d'Ingénieurs Supélec, la plateforme va croiser l'offre et la demande : pour chaque demande de prise en charge d'un patient, dès lors que celui-ci n'a pas d'IDEL référent ou que ce dernier indique qu'il n'est pas disponible, InzeeCare déterminera, grâce à la définition du secteur géographique de la tournée, les infirmiers en capacité de le prendre en charge. Ces derniers recevront un SMS de demande de soins. Si l'IDEL est intéressé, il cliquera sur un lien pour être mis en relation avec le service adresseur.

QUELLES PERSPECTIVES ?

Au 1er trimestre 2018 : attente d'une montée en charge des inscriptions des IDEL pour couvrir la région. Au 2ème trimestre 2018 : prospection auprès des établissements de santé. Des contacts ont été pris avec des représentants d'autres professions de santé pour les intégrer, notamment des masseurs-kinésithérapeutes et orthophonistes.

Une application smartphone (sur iOS et Android) est en cours de développement.





TYPE D'OUTIL : Logiciel collaboratif destiné à la coordination des parcours de santé

**MISE EN OEUVRE
OPÉRATIONNELLE :** 2012

PAR QUI ? KI-Lab

COMMENT ÇA MARCHE ?

Globule est une **application de e-Santé communicante** disponible sur smartphone à destination des professionnels de santé et des établissements de santé, sociaux et/ou médico-sociaux.

Globule associe un dossier structuré pour le patient et un cahier de liaison mobile afin de :

- Intégrer le patient dans un «guichet unique»
- Décrire la situation et ses différents volets, du social au médical
- Evaluer les besoins et élaborer des Plans Personnalisés de Santé
- Communiquer entre professionnels du territoire



QUELLE UTILISATION ?

Globule met à disposition : l'annuaire des intervenants et des partenaires, le réseau familial et les aidants, les documents du patient, les agendas et plannings, les traitements, l'historisation des prises en charge et la traçabilité du parcours.

Globule est un outil ouvert à tous les professionnels de santé libéraux et permet le **partage des informations entre les différents intervenants et services d'accompagnement.**

ET ÇA COÛTE COMBIEN ?

Le téléchargement est gratuit et l'application est disponible en téléchargement sur Android et iOS.

L'utilisation de l'application est payante, elle dépend du nombre d'utilisateurs.





entr•Actes



TYPE D'OUTIL : Application mobile pour les professionnels de santé ambulatoire

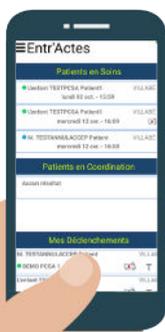
MISE EN OEUVRE OPERATIONNELLE : janvier 2017

PAR QUI ? Medical concept

COMMENT ÇA MARCHE ?

Cette application permet à un professionnel de santé de **solliciter des ressources** (consultations de spécialistes, examens) pour son patient, particulièrement lors de sorties d'hospitalisation.

L'application prévient alors tous les professionnels de santé susceptibles d'intervenir dans le soin grâce à une notification à l'ensemble des professionnels ciblés. Le patient est alors pris en charge, passe ses examens, et ses résultats sont directement communiqués dans l'application. D'autres professionnels peuvent ensuite consulter l'historique du patient de façon sécurisée.



QUELLE UTILISATION ?

Entr'actes permet de **confirmer instantanément la capacité d'engagement d'une équipe** médicale, paramédicale ou médico-sociale, autour d'un patient dans un site et dans un temps donné.

Cette application est également accessible aux services hospitaliers ou établissements sanitaires.

Les professionnels de la région Île-de-France utilisent majoritairement Entr'Actes.

ET ÇA COÛTE COMBIEN ?

L'application est disponible en téléchargement sur Android à 0,99€ et à 1,09€ sur iOS.

Entr'Actes ne nécessite pas d'abonnement mensuel.

Au début destinée aux médecins, elle se destine désormais à tous les professionnels de santé.





TYPE D'OUTIL : Application mobile de messagerie instantanée et sécurisée

MISE EN OEUVRE OPÉRATIONNELLE : Novembre 2017

PAR QUI ? Claranet

COMMENT ÇA MARCHE ?

PandaLab est une application de **messagerie sécurisée et instantanée pour les professionnels de santé libéraux**.

L'objectif de cette application disponible sur smartphone est de fluidifier les échanges entre les professionnels de santé au sein d'une équipe, d'un service ou d'un établissement.

L'application est également **dotée d'un lecteur radio et d'imagerie**. Un support utilisateur est disponible instantanément en cas de dysfonctionnement.

QUELLE UTILISATION ?

Des **groupes de conversation** peuvent être créés : entre professionnels, autour d'une thématique, un secteur géographique ou encore autour d'un patient.

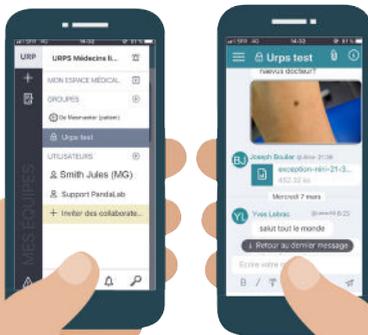
L'application permet d'envoyer des photos qualité diagnostic, et également de générer des PDF comme des avis formalisés ou encore des ordonnances.

Aussi, selon la disponibilité des professionnels, les notifications peuvent être mise en veille pendant une période définie par l'utilisateur.

ET ÇA COÛTE COMBIEN ?

L'application est disponible en téléchargement sur Android et sur iOS. L'abonnement mensuel est de 10€ HT pour les professionnels de santé libéraux.

L'équipe de PandaLab propose de développer des extensions et services spécifiques selon les demandes et les besoins.





Messagerie immédiate
Sécurisée de Santé

TYPE D'OUTIL : Application mobile de messagerie instantanée
et sécurisée

**MISE EN OEUVRE
OPÉRATIONNELLE :** Mai 2015

PAR QUI ? APICEM

COMMENT ÇA MARCHE ?

La MiSS est un **service de messagerie immédiate et sécurisée** accessible sur smartphone et tablette.

Ce service permet aux professionnels de santé APICRYPT ou MiSS, de s'envoyer des messages sécurisés de façon instantanée au sujet d'un patient, sans avoir besoin de connaître les coordonnées de leur correspondant.

QUELLE UTILISATION ?

Les utilisateurs de la MiSS pourront :

- Echanger et de manière sécurisée avec un autre correspondant
- Envoyer des photos en pièce jointe
- Choisir sa disponibilité sur l'application

ET ÇA COÛTE COMBIEN ?

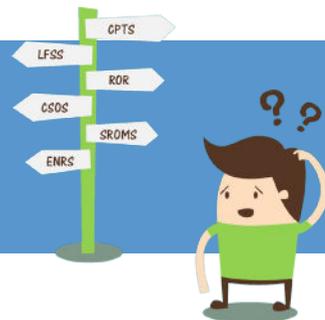
L'utilisation de cette messagerie immédiate sécurisée est ouverte à tous les professionnels de santé ou concourant aux soins.

Le service MiSS est gratuit pour les utilisateurs disposant d'une adresse personnelle nominative APYCRYPT et hors tarifs spéciaux (établissement de soins et EHPAD). Elle coûte 20€/an pour les non abonnés APYCRYPT.

L'application est disponible sur Android et iOS. Le téléchargement de l'application MiSS est au tarif de 0,99€



GLOSSAIRE



A

ACOSS : Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale

ADPS : Association Départementale de Permanence des Soins

AFDET : Association Française pour le Développement de l'Education Thérapeutique

ANPAA : Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie

ANSM : Agence Nationale de Sécurité du Médicament

ARAPL : Association Régionale Agréée des Professions Libérales

ARS : Agence Régionale de Santé

Article 70 : Article 70 de la loi de financement de la sécurité sociale 2012 visant à améliorer l'organisation et la coordination des parcours de santé des personnes âgées afin de prévenir des recours évitables à l'hospitalisation (module 1) et de coordonner les soins en sortie d'hospitalisation (module 2)

ASIP Santé : Agence nationale des Systèmes d'Information Partagés de Santé

B

BPCO : Broncho Pneumopathie Chronique Obstructive

C

CARPEC : Cellule d'Appui Régionale pour les Projets d'Exercice Coordiné

CCAM : Classification Commune des Actes Médicaux

CCLIN : Centre de Coordination de la Lutte contre les Infections Nosocomiales

CCP : Coordination Clinique de Proximité

CES : Centre d'Examens de Santé

CIM 10 : Classification Internationale des Maladies (10ème version)

CIRDD : Centre d'Information et de Ressources sur les Drogues et les Dépendances

CIRE : Cellule Inter-Régionale d'Epidémiologie

CISS : Collectif Inter-associatif sur la Santé

CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination

CLS : Contrat Local de Santé

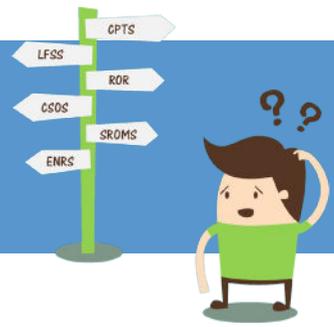
CME : Commission Médicale d'Etablissement

CNAMTS : Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés

CNIL : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

CODAMUPS : Comité Départemental de l'Aide Médicale Urgente, de la Permanence

GLOSSAIRE



des Soins et des Transports Sanitaires

COPII : Comité de Pilotage

CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

CPR : Commission Paritaire Régionale

CPS : Carte de Professionnel de Santé

CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

CRCI : Commission Régionale de Conciliation et d'Indemnisation des Accidents Médicaux, Affections Iatrogènes et Infections Nosocomiales

CREBEN : Centre Régional Breton d'Expertise Neuroradiologie

CRONDPS : Comité Régional de l'Observatoire National de la Démographie des Professionnels de Santé

CRSA : Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie

CSMS : Commission Spécialisée pour la prise en charge et les accompagnants Médico-Sociaux

CSOS : Commission Spécialisée de l'Organisation des Soins

CTA : Coordination Territoriale d'Appui

CTS : Conseils Territoriaux de Santé

D

DAM : Délégué de l'Assurance Maladie

DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux

DCC : Dossier Communicant de Cancérologie

DGOS : Direction Générale de l'Offre de Soins

DGS : Direction Générale de la Santé

DHOS : Direction de l'Hospitalisation et de l'Organisation des Soins

DIM : Département de l'Information Médicale

DMLA : Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age

DMP : Dossier Médical Personnel

DP : Dossier Pharmaceutique

DPC : Développement Professionnel Continu

DSS : Direction de la Sécurité Sociale

E

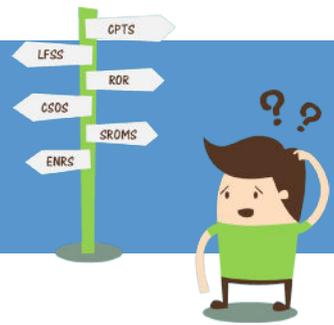
EHESP : Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique

EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

ENMR : Expérimentation des Nouveaux Modes de Rémunération

ENRS : Espaces Numériques Régionaux de Santé

GLOSSAIRE



EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

EPP : Evaluation des Pratiques Professionnelles

EPS : Etablissement Public de Santé ou Education pour la Santé

ESPIC : Etablissement de santé Privé d'Intérêt Collectif

ESP : Equipe de Soins Primaires

ETP : Education Thérapeutique du Patient

F

FEHAP : Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés non lucratifs

FHF : Fédération Hospitalière de France

FHP : Fédération de l'Hospitalisation Privée

FIR : Fonds d'Intervention Régional

FMC : Formation Médicale Continue

G

GCS : Groupement de Coopération Sanitaire

GDR : Gestion Du Risque

GECO : Groupes pour l'Exercice Coordonné

GIP : Groupement d'Intérêt Public

GTR : Groupe Thématique Régional

H

HAD : Hospitalisation à Domicile

HAS : Haute Autorité de Santé

HCSP : Haut Conseil de la Santé Publique

HPST : Hôpital Patients Santé Territoire

HPV : Human Papilloma Virus

I

IAS : Infections Associées aux Soins

IRAPS : Instance Régionale d'Amélioration de la Pertinence des Soins

IRC : Insuffisance Rénale et Chronique

J

LABM : Laboratoire d'Analyse de Biologie Médicale

LFSS : Loi de Financement de la Sécurité Sociale

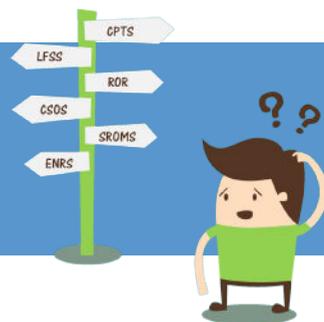
M

MAIA : Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soin dans le champ de l'Autonomie

MCO : Médecine, Chirurgie, Obstétrique

MCS : Médecin Correspondant Samu

GLOSSAIRE



MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

MEP : Médecin à Exercice Particulier

MIG : Mission d'Intérêt Général

MIGAC : Mission d'Intérêt Général et Aide à la Contractualisation

MMG : Maison Médicale de Garde

MSA : Mutualité Sociale Agricole

MSP : Maison de Santé Pluridisciplinaire

N

NACO : Nouveaux Anti Coagulants Oraux

NGAP : Nomenclature Générale des Actes Professionnels

NIR : Numéro d'inscription au répertoire national d'identification des personnes physiques

O

OGC FPC : Organisme Gestionnaire Conventionnel de la Formation Professionnelle Conventionnelle des médecins libéraux

OMEDIT : Observatoire des Médicaments, des dispositifs médicaux et des Innovations Thérapeutiques

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

ONDAM : Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie

ORS : Observatoire Régional de Santé

P

PDS : Permanence Des Soins

PDSA : Permanence Des Soins Ambulatoire

PDSE : Permanence Des Soins Etablissement

PLFSS : Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale

PPS : Programme Personnalisé de Soins

PRAPS : Programmes Régionaux d'Accès à la Prévention et aux Soins

Programme PAERPA : Programme pour les Personnes Agées en Risque de Perte d'Autonomie

PRS : Programme Régional de Santé

PRSE : Programme Régional Santé et Environnement

PSL : Professionnels de Santé Libéraux

PTA : Plateforme Territoriale d'Appui

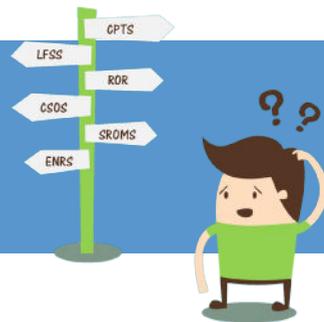
R

RAAC : Récupération Améliorée Après Chirurgie (selon HAS)

RAP : Référentiel d'Analyse et de Progression (outil développé par la HAS)

RCP : Réunions de Concertation Pluridisciplinaire

GLOSSAIRE



RREVA : Réseau Régional de Vigilances et d'Appui

ROR : Répertoire Opérationnel des Ressources

RPIB : Repérage Précoce et Intervention Brève

RPPS : Répertoire Partagé des Professionnels de Santé

RRAC : Réhabilitation Rapide Après Chirurgie

RSI : Régime Social des Indépendants

RUBIS : Réseau Breton d'Imagerie en Santé

S

SCOOP : Suivi Coordonné et Organisé en Obstétrique et Pédiatrie

SFSP : Société Française de Santé Publique

SI : Système d'Informations

SNIIRAM : Système National d'Informations Inter-Régimes de l'Assurance Maladie

SNAC : Services Numériques d'Appui à la Coordination

SOPHIA : Service d'Accompagnement de l'Assurance Maladie pour les Personnes atteintes de maladies chroniques

SROMS : Schéma Régional d'Organisation Médico-Sociale

SROS : Schéma Régional d'Organisation des Soins

SROSA : SROS Volet Ambulatoire

SSAD : Service de Soins à Domicile

SSIAD : Service de Soins Infirmiers à Domicile

SSR : Soins de Suite et de Réadaptation

STPS : Service Territorial de Santé au Public

T

TZA : Tarification à l'Activité

TS : Territoire de Santé

U

UCA : Unité de Chirurgie Ambulatoire

UNCAM : Union Nationale des Caisses d'Assurance Maladie

UNCAM : Union Nationale des Caisses d'Assurance Maladie

URPS : Union Régionale des Professionnels de Santé

URSSAF : Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales

VIENNETO

« LES OUTILS NUMÉRIQUES AU SERVICE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ LIBÉRAUX EN BRETAGNE »

CONTACT :

MAISON DES URPS
13E BOULEVARD SOLFÉRINO,
RENNES

02 99 84 15 15



URPS Biologistes
de Bretagne

